EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **03 novembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trois novembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 27 octobre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Cyril CINEUX à Pierre MIQUEL, Marion CANALES à Grégory BERNARD, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT demande la présentation du vœu en première question de l'ordre du jour du Conseil. Monsieur le Maire n'y accède pas.
Monsieur Alain LAFFONT demande une suspension de séance à 18 h 10 à laquelle Monsieur le Maire accède.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 16.
Messieurs Grégory BERNARD et Louis COUSTES arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 (fin du pouvoir donné par Madame Isabelle PADOVANI).
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 8.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 16 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.

Rapport N° 28

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE DANS LE CADRE DE "CLERMONT FÊTE SES ÉTUDIANTS"

Le crédit de 4 000 euros est prévu au budget 2017 pour soutenir les associations étudiantes dans le cadre de « Clermont Fête Ses Étudiants ».

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

FESTIV'EN ZIC : 4 000 euros

L'association « Festiv'en zic » est née en 1997 d'une volonté d'étudiants de l'école Supérieure de Commerce d'intégrer à la manifestation de Clermont Fête Ses Étudiants un tremplin musical.

Accompagnée par la Ville depuis ses débuts, l'association « Festiv'en zic » a pour but d'organiser un tremplin de musique à Clermont-Ferrand associant, la découverte de groupes prometteurs, l'animation de la Ville et l'implication de l'école Supérieur de Commerce de Clermont-Ferrand.

L'année 2017 sera la 20ème édition du tremplin « Musiques en fête » et du partenariat avec la Ville. Ce dernier offre la possibilité à des groupes talentueux d'être présentés à un public plus large et aux musiciens de bénéficier d'un suivi artistique aboutissant à la réalisation de documents promotionnels et à l'enregistrement d'une maquette.

A la demande de la Ville l'association « Festiv'en zic » mène un travail de mobilisation de Bureaux Des Étudiants de différentes filières.

Le budget global, qui correspond au projet de tremplin, est de 10 450 euros. L'association « Festiv'en zic » sollicite la Ville à hauteur de 4 000 euros.

Il est important de noter que cette association est également soutenue par la Direction du Développement Social Urbain via le dispositif Citéjeune à hauteur de 1 000 euros.

Ses autres sources de financements correspondent à des subventions du CROUS de 150 euros, de l'ESC de 1 500 euros, des tarifications dans les bars à hauteur de 115 euros et des partenariats privés (régie).

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER